



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Comité de défense du CHAC du 3 juin 2026

L'assemblée générale s'est tenue dans la salle municipale de l'Ancienne Gare, à St Girons, le 3 juin, à partir de 18h30, en présence de 17 personnes.

- Après l'accueil de participants, ont été rappelés les statuts et les buts de l'association, puis lecture a été donnée du rapport d'activité.(voir annexe 1)

Le Comité de défense ayant été nommé récemment par l'ARS pour participer à la représentation des usagers au travers de la CDU, commission des usagers, Mme Van Dijck développe sa prise de contact avec cette instance qu'elle découvre : la compréhension du fonctionnement de l'hôpital, la cohérence entre les 4 représentants des usagers nécessitent une formation(prévue). Elle présente les documents de référence qu'elle a trouvés en amont pour « repenser la place du patient dans le système de santé : impact du partenariat en santé ». Outre l'étude des plaintes et de leur traitement, dont la CDU est informée, pour l'évaluation qualité(bonne actuellement) du CHAC, elle souhaite participer à une meilleure collaboration entre les représentants des usagers, envisage des visites conjointes, des contacts réguliers avec le directeur. Les études qu'on lui a présentées sont bien faites, mais l'hôpital travaille surtout à sa certification, mettre les usagers au centre relève du travail des représentants des usagers. Cet élan est malheureusement freiné par le comportement agressif d'un représentant, qui, en séance et hors délais de recours, a mis en cause la légitimité de la représentante du comité de défense à participer à la CDU.

Il est choquant que Mme Van Dijck, dont la mission à la CDU est d'essayer de défendre le bien-être des patients, soit d'entrée mise en souffrance elle-même par des attaques infondées, et sans recevoir de soutien. Le comité s'efforce d'obtenir une audience avec la directrice des soins avant la prochaine réunion de la CDU pour clarifier la situation et permettre à Mme Van Dijck de siéger en toute sérénité.

- Après ces compléments d'information, le rapport d'activité est mis au vote des adhérents à jour de cotisation : 16 pour. Le rapport est adopté.

Le rapport financier est présenté, voir annexe 2.

Le comité a choisi de financer la projection du film pour que l'entrée soit libre ; cela explique en partie le succès rencontré par cette projection. Il n'y a pas eu d'autre dépense conséquente en 2025.

Le rapport financier est mis au vote et adopté par 16 voix pour.

- L'assemblée examine ensuite la situation actuelle du CHAC. La mobilisation des Couserannais es, à laquelle a largement contribué le comité de défense, a permis des recrutements en nombre suffisant pour éloigner le danger de fermetures des urgences connues récemment. Les chirurgiens

sont en nombre suffisant. Deux pédiatres ont même été recrutés, pour la 1^o fois, consolidant la maternité (la plus petite de France) qui connaît une augmentation de la fréquentation. Le service consultations a connu une croissance d'activité de 300 %. Les témoignages de patients sont élogieux.

Des problèmes perdurent, néanmoins. La psychiatrie est toujours en difficulté par manque de psychiatres ; la lecture des radios se fait par télé radiologie, faute de radiologues sur place. Comme partout en France, le dévouement des personnels soignants, si appréciés dans leur proximité avec les usagers, n'est pas reconnu à la hauteur de ce qu'il apporte au système hospitalier : les promesses de reconnaissance et de revalorisation données lors du Covid sont oubliées : des personnels sont toujours payés en dessous du SMIC.

Par ailleurs la situation sur le front des recrutements reste fragile : les médecins recrutés sont contractuels, sans attaches sur le territoire, donc sont susceptibles de partir. Leurs contrats coûtent cher à l'hôpital. L'ARS demande un « plan de performance » financière qui exige 2 millions d'économie cette année, 4 millions sur 4 ans.

L'assemblée délibère ensuite sur le meilleur moyen d'impliquer les communes et les citoyens pour maintenir la veille et la capacité de réagir rapidement si de nouvelles restrictions budgétaires venaient à pénaliser le fonctionnement du CHAC et compromettre le regain d'attractivité qu'il connaît. Après une discussion nourrie, il est décidé de refaire des réunions d'information dans les vallées, en accord avec les communes, pour échanger au plus près des élus et des habitants, tous concernés par la bonne santé du CHAC.

- Enfin, l'assemblée procède au renouvellement du comité d'animation. Sont élus: Mmes Van Dijck, Miot, Laurent, Cuenot, Baudry et MM. Dedieu, Albouy et Bostyn.

Le comité d'animation procède ensuite au renouvellement du bureau :

Président/ adjoint : MM Bostyn/ Dedieu

Trésorière/adjointe : Mmes Miot/Laurent.

L'ordre étant épuisé, la séance est levée à 20h30

2 Annexes jointes(RA /RF 2025).